

Présidence de Mme Thanh-My Tran-Nhu, présidente

Membres absents excusés : Mme Karine Beausire Ballif ; M. Alix Olivier Briod ; Mme Thérèse de Meuron ; M. Romain Felli ; Mme Sara Gnoni ; Mme Claude Nicole Grin ; M. Alain Hubler ; M. Robert Joosten ; Mme Françoise Longchamp ; Mme Laura Manzoni ; Mme Gianna Marly ; M. Jean-Luc Masson ; Mme Stéphanie Mooser ; Mme Varuna Mossier ; M. Jacques Pernet ; M. Antoine Piguet ; Mme Sandrine Schlienger ; M. Philipp Stauber ;

Membres absents non excusés : M. Cédric Fracheboud ; M. Jean-Pascal Gendre ; Mme Astrid Lavanderos ; M. Philippe Miauton

Membres présents	78
Membres absents excusés	18
Membres absents non excusés	4
Effectif actuel	100

Ouverture

La séance est ouverte à 18 h 00 à la halle 35 bâtiment Sud du Palais de Beaulieu.

**R63-CD
Rapport sur
pétition**

de Mme Christiane Pilet et consorts (5579 sign.) :
« Pour la sauvegarde intégrale de la campagne de Rovéréaz : renonçons à toute nouvelle construction sur ce site exceptionnel ! »

Rapporteur : Mme Anita Messere (UDC)
[pour la commission des pétitions]

Discussion

Mme Marie-Thérèse Sangra (Les Verts) ; Mme Céline Misiego (EàG) ; M. Gianfranco Gazzola (soc.) ; M. Grégoire Junod, syndic.

Vote s/pétition

Le Conseil, par 54 voix pour un renvoi pour étude et communication, 12 voix pour un renvoi pour étude et rapport et 5 abstentions, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

de renvoyer cette pétition à la Municipalité pour étude et communication, en vertu de l'article 73 *litt. b)* du Règlement du Conseil communal.

**R65-LEA
Rapport sur
pétition**

du Collectif sous-gare sans antenne (Mme N. Chèvre)
et consorts (429 sign.) :
« Non à la construction d'une nouvelle antenne 5G dans une zone densément peuplée »

Rapporteur : M. Pierre Oberson (PLC)
[pour la commission des pétitions]
[remplacé à la tribune par : Mme Anne Berguerand (Les Verts)]

<i>Discussion</i>	M. Ilias Panchard (Les Verts) ; Mme Céline Misiege (EàG) ; M. Quentin Beausire (soc.) ; Mme Anita Messere (UDC).
<i>Vote s/pétition</i>	Le Conseil, par 43 voix pour un renvoi pour étude et rapport, 17 voix pour étude et communication non et 7 abstentions, approuve la conclusion de la commission, soit décide : de renvoyer cette pétition à la Municipalité pour étude et rapport-préavis, en vertu de l'article 73 <i>litt. a)</i> du Règlement du Conseil communal.
INT 17-SCS Interpellation	de Mme Karine Roch (Les Verts) et consorts : « Comment éviter les expulsions forcées de personnes disposant d'un logement sous-loué par l'unité logement du SSL ? »
<i>Discussion</i> (réponse de la Municipalité)	La parole n'est pas demandée Le Conseil prend acte de la réponse municipale.
INT 22-SIL Interpellation	de M. Vincent Vouillamoz (CPV) et consorts : « à qui profite ce gaz ? »
<i>Discussion</i> (réponse de la Municipalité)	M. Vincent Vouillamoz (CPV) <u>qui dépose une résolution.</u>
<i>Résolution de M. Vouillamoz</i> <i>(Dépôt)</i>	« <i>Le Conseil Communal de Lausanne souhaite que la Municipalité cesse de soutenir activement les énergies fossiles, que ce soit par des incitations financières ou des actions de marketing, et qu'elle consacre désormais au subventionnement des énergies renouvelables les fonds qu'elle alloue actuellement aux énergies fossiles.</i> »
<i>Discussion</i> <i>(suite)</i>	M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Johann Dupuis (EàG) ; M. Benjamin Rudaz (Les Verts) ; M. Fabrice Moscheni (UDC) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Henri Klunge (PLR) ; M. Vincent Vouillamoz (CPV) ; M. Guy Gaudard (PLR) ; M. Jean-Yves Pidoux, directeur de Services industriels.
<i>Vote sur résolution</i>	Par 50 oui, 14 non et 5 abstentions, les membres du Conseil communal adoptent la résolution de M. Vincent Vouillamoz. Le Conseil prend acte de la réponse municipale.
INT 23-FIM Interpellation	de Mme Anita Messere (UDC) : « <i>Pro Velo Lausanne fait-elle une sortie de piste ?</i> »
<i>Discussion</i> (réponse de la Municipalité)	Mme Anita Messere (UDC) <u>qui dépose une résolution.</u>

Résolution de Mme Messere (Dépôt) « Le Conseil Communal souhaite que la Municipalité soutienne une association qui fait la promotion du vélo. Il souhaite aussi que celle-ci s'engage pleinement dans la prévention des accidents, sans aucune ambiguïté ni hiérarchisation des mesures préventives, pour la recommandation impérieuse et claire du port du casque. »

Discussion (suite) M. Vincent Rossi (Les Verts) ; Mme Anita Messere (UDC) ; Mme Florence Germond, directrice de Finances et Mobilité.

Vote sur résolution Par 28 oui, 32 non et 12 abstentions, les membres du Conseil communal **refusent** la résolution de Mme Messere.

Le Conseil prend acte de la réponse municipale.

INT 25-SIL Interpellation [de M. Benoît Gaillard](#) (Soc.) et consorts : « Libéralisation complète du marché de l'électricité : perseverare diabolicum ? »

Discussion (réponse de la Municipalité) M. Benoît Gaillard (soc.) qui dépose une résolution.

Résolution de M. Gaillard (Dépôt) « Le Conseil communal souhaite que la Municipalité prenne, au nom de la Ville de Lausanne, l'initiative d'une coalition de fournisseurs publics d'électricité et d'autres acteurs opposés à la libéralisation du marché en vue de démontrer les effets négatifs de cette réforme pour la sécurité et la transition énergétique et de la combattre. »

Discussion (suite) M. Fabrice Moscheni (UDC) ; M. Benoît Gaillard (soc.) ; Mme Thérèse Sangra (Les Verts) ; M. Fabrice Moscheni (UDC) ; M. Vincent Rossi (Les Verts) ; M. Jean-Yves Pidoux, directeur de Services industriels.

Vote sur résolution Par 52 oui, 20 non et 3 abstentions, les membres du Conseil communal **adoptent** la résolution de M. Benoît Gaillard.

Le Conseil prend acte de la réponse municipale.

INT 26-EJQ Interpellation [de M. Quentin Beausire](#) (soc.) et consorts : « Accueil de jour, à qui le tour ? »

Discussion (réponse de la Municipalité) M. Quentin Beausire (soc.) ; Mme Françoise Piron (PLR) ; M. David Payot, directeur d'Enfance, Jeunesse et Quartiers ; Mme Florence Bettschart Narbel (PLR) ; Mme Françoise Piron (PLR) ; M. Quentin Beausire (soc.) ; M. David Payot, directeur d'Enfance, Jeunesse et Quartiers ; Mme Françoise Piron (PLR) qui dépose une résolution.

*Résolution de
Mme Piron
(Dépôt)*

« Le Conseil communal souhaite que, s'agissant de l'accueil de jour, les parents ayant trouvés une solution provisoire de garde, puissent, s'ils le souhaitent, rester sur la liste d'attente du réseau ou y revenir facilement.»

*Discussion
(suite)*

La parole n'est pas demandée

*Vote sur
résolution*

Par 59 oui, 4 non et 12 abstentions, les membres du Conseil communal **adoptent** la résolution de Mme Françoise Piron.

Le Conseil prend acte de la réponse municipale.

Clôture

La séance est levée à 20 h 00.

La présidente :

La secrétaire - adjointe :

.....

.....